

Vivre à La Roquette

Dossier :
la communication

Actualité :
2^{ème} Film Festi'Val de Siagne

Vie économique :
nouveaux commerces





Édito

*Chers Roquettannes,
Chers Roquettans,*

Tout d'abord, je tiens à vous adresser mes sincères félicitations pour la démonstration de civisme et de responsabilité dont vous avez fait preuve lors de l'élection présidentielle. En effet votre participation a frôlé les 85 %, ce qui représente le meilleur score du bassin Cannois et démontre la volonté de tous d'appartenir à un «Village modèle». J'en suis très fier. Cette élection a désigné un nouveau Président. Souhaitons, quel que soit notre vote, qu'il conduise la France vers la sortie de la crise que nous subissons de plein fouet depuis quatre ans.

Ce numéro est le cinquantième de «Vivre à La Roquette» ce qui méritait d'y consacrer le dossier de ce bulletin, qui nous tient à cœur et que nous concevons pour qu'il vous apporte un maximum d'informations. Vous y découvrirez aussi que, grâce aux efforts de tous, une dizaine de nouveaux commerçants s'installent dans notre commune. Souhaitons leur de réussir et de contribuer ainsi à animer la vie Roquettanne.

*Votre dévoué
André Roatta
Maire*

OÙ TROUVER «VIVRE À LA ROQUETTE» ?

Saint Jean : Bibliothèque, Boulangerie «La Valentine»
Centre commercial Intermarché

Dandon : Boulangerie «Les p'tites miettes»

Pont d'Avril : «Station service du Béal»

Village : Boulangerie du Village

Et bien sûr à la Mairie

COURRIER DES LECTEURS

A propos de l'opération Tranquillité – Vacances, courrier de JM. M.

LEÏ FICANAS, c'est le nom que l'on donnait dans le midi à tous les «ceusses» (ceux) qui se mêlaient des affaires des autres. Mais, justement, grâce à «eus» (eux), les habitations n'étaient pas aussi souvent visitées que maintenant par des étrangers au quartier, venus avec de mauvaises intentions. Je ne me souviens pas avoir vu mes grands parents fermer leur porte à clé, même s'ils s'absentaient dans la journée et ce n'est pas si vieux que ça. Il y avait toujours un voisin pour s'inquiéter lorsqu'un étranger tournait dans le quartier «Vous cherchez quelqu'un ?» «Vous voulez que je leur fasse une commission ?» «De la part de qui ?»

Aujourd'hui, on ne connaît même plus son voisin, on ferme sa porte à double tour, on pose des caméras, on organise des tournées ... Les «ficanas» étaient plus efficaces et ne coûtaient qu'un sourire ou une petite causette de temps en temps.

Par contre, c'est vrai, ils ne «ficanassent» plus chez vous !

ILS SONT FORMIDABLES CES ROQUETTANS

BRUNO WERY

Roquettan depuis 2000, Bruno Wery est né à Valenciennes. Après 4 ans d'études à l'école hôtelière de Bruxelles, il exerce en tant que maître d'hôtel – sommelier dans de grandes maisons telles que l'hôtel Métropole à Bruxelles. Il participe à de nombreux concours et gagne celui de premier maître d'hôtel de Belgique en 1983, puis celui de premier sommelier de Belgique en 1987.

Puis il «émigre» dans le Var où il exerce dans des établissements prestigieux comme «la Table du marché» à St Tropez (16 / 20 au Gault & Millau) ou «l'Etoile des Mers» à Théoule. Il termine paisiblement sa carrière à La Roquette où il a racheté «la Cave du Sommelier» au quartier Dandon depuis 2000.

Grand professionnel, faisant partie de l'Union des sommeliers de France, il vous conseille avec gentillesse sur une sélection de vins de toute la France, en bouteille ou en cubi et pas moins de 30 rosés à tous les prix pour l'été.



LA COMMUNICATION

Ce numéro de « Vivre à La Roquette » est le N° 50. Une bonne occasion de faire le tour de la communication. Bien que ce ne soit pas une priorité forte, elle fait l'objet d'une attention toute particulière de la municipalité. Jacques Pouplot, 1^{er} Adjoint, en charge (entre autres) de la communication répond à vos questions.

VALR : Pourquoi avoir créé plusieurs outils : «la Lettre du maire», «Vivre à La Roquette», «Ça bouge à La Roquette» ?

JP : Chaque support répond à des besoins spécifiques. Le bulletin municipal s'adresse à l'ensemble de la population quels que soient ses choix politiques. Il ne doit donc pas être un outil de propagande, ni de valorisation des élus. Sa vocation est double : être le témoin de la vie communale et un vecteur de proximité pour les informations plus spécifiques ou techniques. En effet, tout le monde ne lit pas «Science et Vie», mais a besoin de comprendre les choix des élus. Le bulletin municipal, distribué à tous les foyers de la

commune est le vecteur idéal pour vulgariser les dossiers complexes.

C'est pourquoi il y a des rubriques très «vie locale» comme «vie communale», «vie associative», «Ça s'est passé à La Roquette», «bons à savoir» ou l'agenda et des articles plus pédagogiques, faisant l'objet d'explications détaillées dans des dossiers comme les finances, le traitement des déchets ou la rubrique «éco citoyenneté» animée par le Groupe Expert.



«La lettre du Maire» est exceptionnelle et plus politique. Elle est destinée, soit à expliquer des choix sensibles ou polémiques, soit à valoriser l'action municipale. Quant à «Ça bouge à La Roquette» c'est un outil d'annonce des manifestations communales, indispensable pour favoriser la vie locale.

Bien évidemment, comme la plupart des communes, nous disposons d'un site internet, d'un guide pratique et de supports pour l'affichage. Chaque support a donc son utilité et sa finalité propre.

VALR : Combien de personnes travaillent dans le service communication ?

JP : Les textes de «Vivre à la Roquette» sont proposés par les élus qui choisissent les informations qu'ils souhaitent diffuser dans chaque numéro. De la même façon, le site internet est conçu par une élue, experte en informatique, avec l'aide du service informatique de la mairie. Quant à la «Lettre du maire», c'est bien naturelle-

ment ce dernier qui s'en charge. Il n'y a donc qu'une salariée à temps partiel : Sylvie, qui assure la mise en page de tous ces documents ainsi que des affiches, invitations...

VALR : Quel est le budget consacré à communication ?

JP : L'essentiel des dépenses est constitué par le poste impression du bulletin municipal et des autres supports, environ 15 000 € par an. Comme tout le reste est réalisé en interne, le budget global est inférieur à 2 % du budget global de la commune.

VALR : Quelles évolutions envisagez vous ?

JP : J'ai créé «Vivre à la Roquette» en



ON À LA ROQUETTE



paraît répondre aux attentes. Même chose pour le site Internet, encore un peu artisanal, qui a été relooké l'an dernier.

Le Guide Pratique, que j'ai aussi créé en 2004, est édité une fois par an. Il contient un maximum d'informations sur les services communaux, les associations, les artisans et les commerces. Il est payé par la publicité des entreprises et constitue une mine précieuse de renseignements. A l'avenir nous envisageons de ne le réaliser que tous les deux ans.

Par contre, «Ça bouge à la Roquette», distribué par les commerçants et réalisé en photocopie noir et blanc jusqu'à présent, est remplacé par «Ça bouge à Auribeau – La Roquette – Pégomas», avec un nouveau format et imprimé en

couleur. L'objectif est de mieux diffuser et valoriser les manifestations organisées dans les trois communes qui constituent un bassin de vie et de faire des économies en partageant les frais.

La communication n'échappe pas à la règle en vigueur dans un «Village Modèle» : offrir le meilleur service au meilleur coût. C'est ce que nous essayons de faire à travers des outils diversifiés et à un coût minimum.

2004 avec des moyens totalement artisanaux, pour remplacer «Info Roquette», qui ne paraissait que deux fois par an avec de la publicité. Cet outil a été amélioré progressivement et est passé de 8 à 12 puis à 16 pages avec couverture. Les dernières améliorations ont consisté à aérer et à alléger la présentation. Aujourd'hui il



Civisme



Civisme : des petites gestes qui évitent de gros risques.

Si être propriétaire apporte beaucoup de satisfactions, cela comporte également quelques obligations. Par exemple, nettoyer les vallons qui traversent votre propriété (si vous en avez) en sachant que cette démarche peut vous mettre à l'abri ainsi que vos voisins d'un débordement néfaste lors de gros orages tels que nous en avons connus en novembre dernier.

De même n'oubliez pas que nous allons rentrer dans la période estivale qui engendre malheureusement des départs de feux, là où la broussaille a proliféré. Il vaut mieux anticiper volontairement en débroussaillant les abords de votre propriété comme l'impose la loi, plutôt qu'y être obligé en payant une amende de surcroît.

Idem pour la végétation débordante sur les voies de circulation ou les trottoirs ou qui masque les panneaux indicateurs. Ne laissez pas votre haie vous prendre de vitesse en procédant régulièrement à sa taille avant que celle-ci ne soit trop importante, car sous son aspect « vert » si la taille est « sévère » votre haie prendra un air de bois mort.

Partout où la nécessité le commandera et là où les propriétaires n'auront pas agi d'eux-mêmes, la Municipalité sera obligée de se substituer à eux en procédant aux travaux et la facture leur sera automatiquement envoyée. Alors mieux vaut prévenir que guérir !

Vie scolaire

LES REPAS

Depuis 2010, Andrée-Claire LIEGE, adjointe aux écoles, a mis en place une commission « menus » composée de parents d'élèves, d'enseignants et du responsable du restaurant scolaire. Celle-ci s'est réunie tous les deux mois. De plus, depuis octobre 2012, une loi précise les modalités concernant l'équilibre des repas et les quantités (voir l'article de Vivre à la Roquette n° 47).

Le besoin d'avoir une aide extérieure par un professionnel qualifié est apparu. Nous avons donc sélectionné une diététicienne, Mme Thérèse FERRARI qui intervient depuis début mars pour l'élaboration des menus, vérifie l'équilibre des plats et les quantités. La commission des menus aura un rôle de conseil et de garant de la qualité des repas distribués.



L'AGENDA 21 DE L'ÉCOLE ST JEAN

L'équipe s'est réunie le 2 février 2012 à 7h30, une dizaine d'enfants étaient présents correspondant à tous les niveaux scolaires. Après avoir été sensibilisés par un intervenant extérieur, le thème choisi est le gaspillage à la cantine et le tri.

Quelques propositions ont émergé :

- Faire le tri à la cantine et récupérer les épluchures et restes de légumes pour faire du compost dans le jardin de la maternelle.
- Donner les restes de plats cuisinés aux animaux.
- Les entrées sont délaissées souvent par les enfants, ils ont donc proposé de servir les entrées sur la table et quand l'entrée est mangée de servir ensuite le plat principal, le fromage et le dessert. (ce qui revient à arrêter le self service, et revenir au service à table).
- Donner un nom de restaurant à la cantine scolaire. Nom proposé « LA STAR DU CHEF ».

FERMETURE DE CLASSE

Nous avons eu la menace de fermeture de deux classes à la Roquette-sur-Siagne, une au village et une à l'école primaire St Jean. Heureusement, grâce aux bons rapports que nous avons avec l'inspection du Val de Siagne, nous avons pu éviter pour cette année la fermeture à St Jean, mais nous n'avons pas pu échapper à la fermeture d'une classe à l'école du village vu l'effectif réduit de cette année.

Sécurité

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

C'est un service gratuit destiné aux Roquettants qui souhaitent faire surveiller leur habitation en leur absence. Votre police municipale et la Gendarmerie Nationale s'allient pour assurer une surveillance quotidienne de votre propriété, avec vérifications des parties communes, des portes et fenêtres.

Ces professionnels sont susceptibles d'appréhender toute personne qui n'a pas été signalée par le propriétaire comme devant se rendre chez lui en son absence.

Pour bénéficier de cette opération de prévention des cambriolages, il vous suffit de vous rendre au poste de police municipale et de remplir, en quelques minutes, un formulaire. Une fois enregistré, ce dossier pourra être à nouveau réactivé en changeant uniquement les dates de vos prochaines absences.

BILAN DE L'OPERATION TRANQUILLITE VACANCES A LA ROQUETTE

- 2008.... Propriétés surveillées (139)
Points de contrôles effectués (3084)
- 2009..... Propriétés surveillées (146)
Points de contrôles effectués (3781)

- 2010..... Propriétés surveillées (192)
Points de contrôles effectués (4754)
- 2011..... Propriétés surveillées (168)
Points de contrôles effectués (3436)

Depuis 2004, aucune propriété enregistrée en «Sécurité vacances» n'a été visitée.

L'utilité de cette opération d'intérêt public, n'est plus à démontrer, n'hésitez plus, prenez contact avec :

POLICE MUNICIPALE
Parking Hameau de Saint Jean -
06550 La Roquette/Siagne
04.93.93.28.27
pm@laroquettesursiagne.com



Travaux, ça recommence !



Dès le vote du budget, les investissements ont repris. Dans l'immédiat, l'antique sono de l'église a été remplacée par une sono plus performante, grâce à l'assistance technique d'un élu d'opposition coût 9 000 €. Au niveau sécurité voirie, en attendant l'accord des riverains pour le chemin de la Bastidasse, le marquage au sol des passages piétons en face d'Intermarché, avec terre-plein central, et du clos de Siagne va être réalisé, ainsi qu'un ralentisseur sur le chemin de la Levade. L'accès au parking de la mairie ainsi qu'une rampe d'accès et une place handicapée ont été réalisés. Un nouveau parking va être aménagé pour les enseignants de l'école St Jean qui n'arrivent plus à se garer (coût 25 000 €). Les gros travaux dans les écoles et pour les voiries c'est pour cet été.

ÇA S'EST PASSÉ À LA ROQUETTE



© Bernard Pett

EXPOSITION AVRIL 2012

Michelle Chiecchio, artiste internationale, mais néanmoins roquettane, a exposé tout le mois d'avril dans la salle des mariages. Ses oeuvres respirent la grâce et l'émotion, la féminité est décrite par ses formes dépouillées et contemporaines.



© Bernard Pett

EXPOSITION MAI 2012

Jean-Marie Bighelli (Jembi) et Régine Oger ont exposé en mai à La Roquette, une exposition pleine de gaieté et très colorée peuplée par d'étranges personnages à la tête verte ou des poissons aux multiples formes en terre cuite.



THÉÂTRE «LA NUIT DES DUPES»

Le 31 mars, l'Association Culturelle du Val de Siagne a présenté "La Nuit des Dupes", sélectionnée à Avignon, pièce en vers un peu décalée qui a fait salle comble.

SOIRÉE PAËLLA

Organisée par l'association «Roquettons Ensemble» au profit du téléthon et animée par Frédéric Viale, cette soirée a rencontré un franc succès auprès de toutes les générations présentes et avec plus de 140 participants. Un tirage de tombola a fait d'heureux gagnants qui ont pu repartir avec leurs lots (paniers gourmands, compositions florales, champagne, etc...).



SAINT-GEORGES

Après le dépôt de gerbe au monument aux morts en souvenir de la déportation, les Roquettans se sont rassemblés autour du four communal pour le traditionnel apéritif accompagné par la non moins traditionnelle socca préparée par Claude Monge. Tout ce beau monde est passé à table pour déguster la traditionnelle daube polenta dans une ambiance musicale et dansante. Qui a dit que les traditions se perdaient ?

ÇA S'EST PASSÉ À LA ROQUETTE

CARNAVAL D'ANIMATION ROQUETTE

Le 28 mars, sous un beau soleil, les enfants, dont la plupart étaient déguisés, ont pu « s'éclater » dans les trois structures gonflables montées sur la base de loisirs et les différents jeux proposés, le tout se terminant autour d'un goûter offert par l'association. Merci Animation Roquette.



CARNAVAL DANS LES ÉCOLES

Les enfants des écoles du village et maternelle Saint-Jean ont pu défiler sous une pluie de confettis dans les costumes des plus fous....

Deux très belles journées récréatives....



THÉÂTRE «LES BEAUTÉS INUTILES»

L'Association Culturelle du Val de Siagne le 12 mai, a donné rendez-vous à Maupassant ! Adaptation de 4 nouvelles de ce grand auteur observateur de la société et grand amoureux de la vie. Public chaleureux et interprètes très sympathiques et talentueux.



HOMMAGE À ALBERT FALCO

Le monde de la Mer est en deuil, Albert FALCO nous a quittés. Les élèves des écoles de la Roquette qui l'avaient accueilli le 18 novembre 2011 pour la projection de son film «Vivre pour la mer» suivi par un débat très animé, seront touchés par cette disparition. Albert FALCO avait été très ému par cette journée, qui était un de ses plus beaux souvenirs.

Si vous voulez revoir ces moments inoubliables, vous pouvez aller sur le site de l'AACR grâce à ce lien:

http://www.laroquettesursiagne.com/pag_e20cuesta/Page-Calypso.html

Ses amis fidèles, dont Vito LENTINI de la Roquette (ancien plongeur de la COMEX), à l'origine de cette belle journée, l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure à Marseille.



LA ROQUETTE SOUHAITE LA BIENVENUE

Auto Ecole du Centre **NOUVEAU**

Une équipe de professionnels vous accueille dans des locaux agréables pour toute formation au permis voiture ou moto. En plus des cours de code corrigés sur place dans des locaux adaptés, de la pratique de conduite moto en cours individuel, l'équipe organise des voyages écoles d'une journée permettant de conduire en conditions réelles.

Auto Ecole du Centre

CC. du Hameau de St Jean - 938 Av de la République

09 82 29 14 39 - 06 69 70 29 35

www.auto-ecole-du-centre.com



Azur Véranda **NOUVEAU**

Jean Luc, Aymeric et Bertrand vous proposent d'améliorer l'isolation de votre maison par la pose de fenêtres ou portes avec menuiserie aluminium ou PVC. Ils pourront aussi réaliser l'extension de votre séjour par la création de véranda ou de pergola sur mesure avec visualisation sur logiciel en 3 D. Azur véranda distribue aussi des écoparkings solaires avec télécommande pour protéger votre place de stationnement.

Azur Véranda

440 Av de la république 04 93 47 16 67 - 06 21 86 04 19

Boulangerie «La Valantine» **NOUVEAU**

Une boulangerie artisanale où toutes les fabrications sont faites sur place : pains, pâtisseries ou préparations salées. En plus de spécialités comme la baguette «la Valantine» ou «Grand siècle», vous trouverez une gamme complète de pains et sur commande plaques de pizzas, pièces montées. Livraison à domicile.

Ouvert du mardi au samedi de 6 à 20 heures et le dimanche de 6 à 14 heures.

Boulangerie La Valantine - 1175 Av de la République

Tel 04 93 93 57 17



Tabac – Presse Barale **NOUVEAU**

Pendant la construction de l'immeuble à Dandon, Laura et Julien Barale seront heureux d'accueillir leur clientèle Tabac – Presse – Loto - PMU dans leurs nouveaux locaux au Centre Commercial St Jean. Ouvert du mardi au samedi de 7 h à 19 h et le dimanche de 8 h à 13 h.

Tabac Presse St Jean

CC. du Hameau de St Jean - 938 Av de la République

Tel: 04 92 19 03 00

Boulangerie «Les P'tites miettes» **NOUVEAU**

Béregère et Sébastien Peycher ont quitté la Dordogne pour ouvrir une boulangerie artisanale dans notre commune. Grande variété de pains fabriqués sur place, viennoiseries, pâtisserie maison, sandwiches vous seront proposés dans un local rénové. Possibilité de consommer sur place sandwiches et plats traiteur.

Ouvert du lundi au samedi de 6 h 30 à 20 h à partir du 4 juin 2012.

Les P'tites Miettes

410 Av de la République - Tél. : 04 92 19 05 93



VENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Mini Palace Centre **NOUVEAU**

Dans un local entièrement rénové, faites entretenir ou réparer votre Mini avec pièces et accessoires d'origine, et diagnostic « autologic ». Carrosserie toutes marques, spécialisée Mini et Citroën. Ouvert du lundi au vendredi 8 h – 12 h ; 14 h – 18 h et le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois de 8 h à 12 h 30.
Mini Palace Centre 45 rue de l'Ecole Vieille
04 92 19 18 03 - www.mini-palace-centre.fr



Bain de Soleil **NOUVEAU**

Julie Salussolia et Mélanie Farraud vous accueillent dans de vastes locaux flambant neuf avec boutique, cabine de soins, cabine UV...Elles vous proposent soins du visage, ongles, épilation, amincissement, bronzage, massage – modulateur, bref, tout ce qu'il faut pour vous faire belle. Dépositaire Payot.
Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 20 h
Bain de Soleil - 1175 Av de la République 04 92 19 13 55

Restaurant La Terrasse
CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

A travers une cuisine traditionnelle, Séverine et Jérôme vous invitent à découvrir leurs spécialités : carpaccio d'artichaut, pluma de porc ou pain perdu... Plat du jour à 9 € 50, formule à 13 € le midi. Ouvert tous les jours sauf le samedi midi, le dimanche midi et soir et le lundi soir.
La Terrasse
484 Av de la République - 04 92 19 04 88



Carrosserie de la Roquette
CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

Frédéric Vattement, vingt ans d'expérience dans la carrosserie a repris la carrosserie de La Roquette depuis avril 2012. Pendant vos travaux de tôlerie – peinture, il peut mettre à votre disposition un véhicule de prêt et vous propose de faire l'avance sur remboursement de votre assurance.
Carrosserie de La Roquette - 635 Bd de la République
04 92 19 03 70

Lou Pizzaiol **CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE**

Dans son camion à Dandon, Nicolas Mocco vous propose ses pizzas à base de produits frais et de sauce tomate au basilic faite maison. Pizzas traditionnelles, authentiques, pizzas de la mer, blanches, du boucher ou extraordinaires, le choix est grand et il y a même «la Roquettanne». Livraison à domicile.
Lou Pizzaiol
520 Av de la République - 06 26 05 23 37



BON À SAVOIR

ENCOMBRANTS

La benne destinée à récupérer les encombrants, difficiles à emmener en déchetterie, sera placée face au 845 bd du 8 Mai de 7 h 30 à 10 h au plus tard*, les mercredis **13 et 27 juin** et les **11 et 25 juillet**.

(* elle est enlevée dès qu'elle est pleine et n'est pas remplacée).

Nous rappelons qu'elle est mise à la disposition des particuliers Roquettans uniquement et non aux professionnels qui disposent de véhicules adaptés et doivent se rendre directement en déchetterie.

Gravats et matériaux de construction INTERDITS.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR LES TRAVAUX SUR LES VOIRIES

Pour occuper ou effectuer des travaux sur le domaine Public (raccordement d'eau, EDF, aménagement d'entrée etc.), il est nécessaire de réaliser une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) et ensuite d'obtenir une autorisation de voirie écrite de monsieur le maire (Arrêté Municipal), pour travaux ou dérogation de tonnage.

Vous pouvez obtenir le formulaire de demande d'autorisation de voirie en le téléchargeant sur notre site Internet ou en le récupérant directement à l'accueil de la Mairie, de la Police Municipale ou des Services Techniques.

Pour tout complément d'information ainsi que pour les DICT, nous vous invitons à contacter le secrétariat des Services Techniques entre 8 h 30 et 16 heures du lundi au vendredi au :

04-93-90-88-12

FEU ALTERNÉ AU VILLAGE

La pose du feu a été réalisée en mai avec mise en service clignotant pour prévenir les usagers. Il sera en fonctionnement pour une période de tests à partir du 4 juin jusqu'à mi-juillet, avant pose définitive. Pendant la période de réglages, une boîte destinée à recueillir vos observations et suggestions sera placée à la Boulangerie du village et relevée quotidiennement.

Pour ce qui concerne les transports en commun la pose du feu apporte les changements suivants à partir du 4 juin 2012 :

- en direction de Mouans-Sartoux l'arrêt de bus Place José Thomas sera réservé uniquement à la ligne 28 (petits bus). Les bus longs scolaires et lignes régulières 3 S de Sillage et 610 bis du Conseil Général ne s'arrêteront plus Place José

Thomas mais utiliseront l'arrêt de l'école du Village (La Roquette bas). Pour accéder à cet arrêt de bus, nous recommandons, par mesure de sécurité, d'emprunter la descente du Lavoir

En effet, le maintien de l'arrêt des bus longs Place José Thomas aurait impliqué l'abattage de plusieurs platanes et la suppression de 6 places de stationnement pour créer un quai très long en renforcement, ce que la municipalité a refusé.

En direction de Cannes, pas de changement, tous les bus continueront à utiliser l'arrêt situé devant la Poste qui sera aménagé

Ces arrêts de bus ne devront en aucun cas être utilisés pour des stationnements, même de courte durée, ce qui obligerait les bus à s'arrêter en pleine voie, bloquant ainsi la circulation et dérégulant le feu.



INSCRIPTIONS ALSH

La section adolescents (Club ADO) de l'accueil de loisirs sans hébergement «Les Petits Loups» fonctionnera du **9 au 27 juillet à l'Espace Saint-Jean**, salle des marronniers. Un séjour en camping dans le Lautaret (04) leur est proposé ainsi qu'aux enfants de 9 à 11 ans, avec de nombreuses activités (accrobranche, plage, piscine...)

Pour la section primaire et maternelle de l'accueil de loisirs elle se déroulera à l'école du village cette année. Renseignements : 04 92 19 09 44 Inscription urgente.



Suite à l'article sur les hirondelles dans le n°49, D.R. nous fait parvenir ce montage qui ne manque pas d'humour !

KARATÉ-DO AZUR

Daniel Pham-Ba, ceinture noire 3^{ème} dan propose de vous initier au karaté traditionnel qui est un art martial destiné avant tout à l'auto défense et à améliorer la maîtrise de soi. Cette augmentation de la confiance en soi permet de gérer les situations difficiles en toutes circonstances en améliorant la stabilité émotionnelle ainsi que les capacités physiques et mentales.

Daniel Pham-Ba est un des rares à enseigner la méthode traditionnelle du Karaté «shotokan» qui vise à développer les techniques de respiration et de posture permettant de ne pas se laisser déborder émotionnellement, que ce soit sur le tatami ou dans la vie.

En plus des cours hebdomadaires, l'association organise des stages ciblés : adultes, spécial femme...



Renseignements :
Karaté Do Azur

CC. du hameau de St Jean 938 Av de la République
06 10 18 51 76 - www.karate-do-azur.com

ASSOCIATION DES TROIS QUARTIERS



Pour l'association qui rassemble les commerçants et artisans, le commerce de proximité c'est :

- un lieu fondamental d'échanges pour les citoyens et un pilier essentiel dans l'équilibre d'une commune.
- une part importante de l'économie de nos

villes qui est non délocalisable malgré la mondialisation.

- un espace unique de développement de petites et moyennes entreprises commerciales, artisanales et de services, créant de l'emploi et contribuant à la richesse économique de nos villes.

- un transport maîtrisé car le commerce de proximité dessert son quartier d'attache.

«La vitalité de notre tissu commercial et artisanal a un impact direct sur la qualité de vie de nos villes, de nos quartiers et de nos habitants». «Le commerce de proximité constitue un bien collectif qu'il faut préserver».

Voilà le crédo de l'association qui adhère à la «Fédération commerciale Auribeau, La Roquette, Pégomas».

Pour participer activement à la dynamisation du commerce de proximité l'association a créé la brochure «A Votre Service» distribuée à tous les Roquetans et destinée à promouvoir le tissu commercial de la commune. Elle organise aussi des animations ou opérations caritatives ayant pour objectif la promotion du tissu commercial et artisanal et participe activement à la vie de la commune.

Loin de baisser les bras devant la crise, l'Association des Trois Quartiers veut être un acteur du développement du commerce de proximité

Cet espace a pour but de favoriser le débat démocratique en donnant la parole aux différentes listes représentées au sein du conseil municipal, chacun pouvant ainsi exprimer ses différents points de vue.
Les différentes listes s'expriment sous leur responsabilité, dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°2002-276 du 27/02/02 relative à la démocratie de proximité, dans le respect du Code général des collectivités territoriales, du Code électoral et du droit de la presse.

Parole aux élus de l'opposition

Chères Roquetannes Chers Roquetans,
Nous venons de vivre depuis plusieurs mois une campagne nationale intense, parfois vive, avec des échanges qui peuvent surprendre alors que les préoccupations des français touchent essentiellement leur quotidien.

Aux hommes et aux femmes politiques de demain, de penser un monde différent préservant le ciment qui nous unis, sans fermer les yeux sur le monde qui nous entoure et qui évolue vite, certains diront même trop vite mais c'est ainsi.

Le choix est fait. Souhaitons à notre président de réussir dans sa mission et de faire preuve d'écoute, d'analyse et de prises de décisions car le temps presse.

Revenons à la Roquette avec la fête de la Saint Georges qui vient de se dérouler et, toujours attendue au Village, a été très conviviale.

- le feu rouge au Village est annoncé pour bientôt. Nous espérons qu'il apportera plus de fluidité au trafic mais nous pensons qu'il ne résoudra pas le problème. C'est pour cela que nous attendons la présentation du projet de la traversée du Village par la Majorité Municipale, qui ferait toujours l'objet, selon le Maire, de discussions avec le Conseil Général.

- la fin de l'année scolaire approche. Une classe va être fermée à la rentrée alors qu'une troisième école est en cours d'étude.....un peu dans la précipitation et sans beaucoup de concertations. Nous regrettons que ce dossier n'ait pas été vu dans sa globalité depuis 4 ans.

- lors du dernier Conseil Municipal, les taux des taxes municipales (taxes foncières, taxes d'habitation) ont été maintenus au même niveau que l'an passé. Même si, sur ce point, comme nous l'avons déjà dit, l'analyse de notre groupe diffère puisque nous espérons un geste en faveur des ménages roquetans, plutôt que de grossir une «cagnotte» déjà conséquente.

- nous attendons toujours la pose de la première pierre pour la salle intercommunale, projet initié par l'ancienne équipe municipale à laquelle nous appartenions, puis entièrement remanié par l'équipe actuelle, ce qui a généré des années de retard. C'est dommage !

- enfin, saluons la nouvelle sonorisation de l'église, qui sert aussi pour des spectacles. Un membre de notre groupe, a participé activement à l'élaboration de ce projet, du fait de son expertise. Nous l'en remercions. Cela avait été déjà le cas pour la sonorisation de l'espace St Jean. Voici un bel exemple de complémentarité entre les équipes.

N'hésitez pas à nous contacter et à bientôt.

«Ensemble pour notre Village», le 9 mars 2012
C.Ortega, C. Blanchard, M.D. Leroy, G. Adamo, J.M. Morillon - pournotrebourg@gmail.com

Chères Roquetannes, chers Roquetans,
Festivités

La Roquette a fêté la Saint-Georges, c'est toujours avec un énorme plaisir que nous voyons perpétuée cette tradition. Elle marque à la fois l'histoire de notre commune, mais cet événement permet aussi de rassembler une grande partie de la population, au village. La place José Thomas retrouve à chaque fois cette ambiance festive et cela permet à beaucoup d'entre nous de se retrouver, faire connaissance avec de nouveaux venus ce qui permet de dialoguer et nous tenons à remercier «Animation Roquette» ainsi que le personnel communal et tous les bénévoles qui ont participé à ces journées. Ils ont pu par leur action contribuer à cet heureux évènement. Merci encore à eux.

Commémoration

Le devoir de mémoire est pour nous une base des valeurs de notre république. C'est toujours avec autant d'émotion que nous nous retrouvons au monument aux morts (square Makowsky) pour rendre hommage aux victimes de la déportation. Dans son discours, notre maire André Roatta, rappelait que la déportation est pour nous un moment tragique de la guerre de 39-45 ; qui perdure encore dans le monde d'aujourd'hui. Il a demandé à l'assistance de se mobiliser et travailler pour que cessent ces atrocités. Nous avons été émus par ces mots et pouvons dire que nous partageons ce message d'espoir. Nous contribuons à y participer, comme nous l'avons toujours fait. Nous tenons à remercier l'ensemble de l'assistance qui a participé à cette cérémonie, ainsi que les personnalités présentes sans oublier nos porte-drapeaux et le corps des sapeurs pompiers de La Roquette. Notre devoir à tous est de faire passer ce message à nos descendants, pour que ces martyrs ne soient jamais oubliés. Nous leur devons une grande partie de nos libertés ne l'oublions pas !

Politique – Budget

Lors du dernier conseil municipal notre groupe a voté le budget présenté par la majorité. La marge de manœuvre de notre commune étant de plus en plus restreinte, pour avancer et améliorer nos besoins. Nous sommes de moins en moins aidés par l'état et les collectivités. La stabilité des taux, l'endettement et les projets à venir nous paraissent objectifs. Nous avons pris cette décision dans l'intérêt général sans pour autant avoir fait certaines remarques. Nous pensons être écoutés comme cela l'a déjà été dans certains domaines. Agir et avancer pour mieux vivre à la Roquette, tel est notre devoir et nous comptons bien l'accomplir.

Jacques Michel - «La Roquette citoyenne»

Parole aux élus de la majorité

PEUT ON BAISSER LES IMPÔTS ?

Lors du Conseil municipal du 4 avril, M. Ortega a défendu l'idée que l'excédent du budget était trop important et que l'on pouvait baisser les impôts (sans arrière pensée clientéliste !). Il est vrai qu'il n'a pas été habitué à voter des budgets équilibrés, tous les budgets entre 2004 et 2008 ayant été déficitaires, déficit masqué par la dilapidation de la «cagnotte» de 1,2 millions € trouvée en 2003 et le recours illégal à l'emprunt (400 000 € en 2007)... Curieuse conception de la gestion !

Cela mérite un petit rappel. En 2008, le budget voté avant l'élection municipale, présentait des dépenses supérieures aux recettes de 478 000 €, sans compter les 300 000 € «d'oublis», soit un déficit proche de 800 000 € ! Pour masquer électoralement ce «trou», plutôt que d'envisager de faire des économies, M. Ortega comptait brader le patrimoine communal : Terrain de la Base de loisirs, propriété Taulanne et le terrain de la Levade (pour 260 000 € alors que nous l'avons vendu 650 000 € au même acheteur...) Curieuse conception de la gestion !

Depuis trois ans, le budget présente un excédent moyen d'environ 540 000 € (10 % du budget de fonctionnement). Il est admis par tous les responsables de communes bien gérées que le budget de fonctionnement doit dégager un excédent de 15 % pour réaliser l'entretien courant de la commune, les gros investissements devant, seuls, être financés par l'emprunt. Il ne s'agit en aucun cas d'une «cagnotte» qui dort mais d'argent indispensable à l'investissement. C'est ce qui a été fait en 2011, où nous avons réalisé 1,4 million € de travaux sans avoir recours à l'emprunt. C'est ça une gestion responsable !

Deux choix sont possibles : baisser démagogiquement les taxes, ce qui représenterait quelques dizaines d'euros par foyer, et se retrouver dans l'impossibilité d'entretenir la commune, comme ce fut le cas entre 2004 et 2008, avec comme conséquence une commune à l'abandon, ou continuer l'effort de modernisation entreprise, sans compter le risque de baisse des recettes lié à la crise. Contrairement à ces propositions démagogiques (les élections approchent), nous préférons continuer à désendetter la commune et poursuivre l'effort d'économies et d'investissement. C'est ça une gestion responsable !

Les élus de la majorité
village.modele@orange.fr

AQUAVIVA, la nouvelle usine de traitement des eaux usées du bassin Cannois, est opérationnelle



La station d'épuration du bassin cannois construite en 1976 ne satisfaisant plus aux normes européennes, le syndicat intercommunal d'assainissement unifié du bassin cannois (SIAUBC) a décidé de construire, sur le même site, en bordure ouest de l'aéroport, une nouvelle usine de traitement des eaux usées baptisée « Aquaviva ».

Les travaux ont débuté en janvier 2009, la mise en service a eu lieu dès le 22 décembre 2011, et celle du sécheur à boues interviendra avant cet été. Actuellement, les bassins de l'ancienne station sont réhabilités en bassins de stockage, ce qui permettra de contenir les effluents arrivant en excédent à la station lorsqu'il pleut, au lieu de les rejeter en mer. Puis ces bassins seront recouverts de panneaux photovoltaïques produisant de l'électricité. Il ne restera alors qu'à finaliser l'aménagement paysager du site.

La livraison officielle des ouvrages au SIAUBC aura lieu à la fin du mois de septembre 2012 et la possibilité de leur découverte par les visiteurs, quelques

semaines plus tard. En effet, les élus ont souhaité que les usagers, grand public ou scolaires, puissent constater l'excellence de cette réalisation, un parcours pédagogique y a tout spécialement été intégré.

En terme de performances, Aquaviva dispose d'une capacité de traitement de 300 000 équivalents-habitants, extensible à 350 000, et peut traiter biologiquement 115 000 m³ d'eaux usées par jour. Son procédé de traitement, le Bioréacteur à Membrane (BRM), permet d'obtenir des eaux traitées d'une qualité très nettement supérieure à celle exigée par les normes, et offre ainsi la possibilité de les réutiliser (par exemple en arrosage d'espaces verts ou en réalimentation de la nappe phréatique).

Concernant les boues, leur production annuelle sous forme déshydratée devrait avoisiner les 20 000 tonnes, réduites à 4000 tonnes après séchage. Les boues séchées

et hygiénisées seront, après homologation, valorisées en amendement agricole.

Aquaviva répond aux exigences de développement durable et de la préservation du milieu marin. Le coût est de 77 millions d'euros HT dont 20 millions d'euros subventionnés par l'Agence de l'Eau. Le coût pour l'utilisateur sera de 59 centimes d'euros HT par m³ d'eau consommé.



Avant (2008)



Après (septembre 2012)

JUIN

EXPOSITION DE PEINTURE

du 1^{er} au 30 juin de 8 à 16 heures
du lundi au vendredi

Eva Yarova, peintre russe

Mairie - Salle des mariages

Vernissage **Judi 14 juin** à 18 h 30



KERMESSE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

SAINT-JEAN

Vendredi 1er juin de 17 à 22 heures

Ecole maternelle Saint-Jean

VILLAGE PARTY

Vendredi 1er juin à 18 h 30

Maison des associations au village

Village People - 06 67 50 84 20

THÉÂTRE «UN BEAU SALAUD»

Samedi 2 juin à 20 h 30

Médiathèque Saint-Jean - 888 av. République

Compagnie Antonin Artaud



KERMESSE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

SAINT-JEAN

Vendredi 8 juin à partir de 17 h 30

Base de Loisirs

1955 avenue de la République

JOURNÉE DE L'ASTRONOMIE

Samedi 9 juin

- 15 h 00 ateliers et planétarium

- 21 h 00 conférence

Sous le chapiteau de Piste d'Azur

Base de Loisirs - 1955 av. République



THÉÂTRE «PAS VU, PAS PRIS» ET

«BEBOP NOHOPE»

Samedi 9 juin à 20 h 30

Médiathèque Saint-Jean - 888 av. République

Atelier enfants de la Compagnie Antonin Artaud



COMMÉMORATION «APPEL 18 JUIN»

Lundi 18 juin à 11 h 30

Monument aux Morts - Square Makovski - village

FÊTE DE LA MUSIQUE

Judi 21 juin à partir de 19 heures

Place José Thomas - Village

FEUX DE LA SAINT-JEAN

Samedi 30 juin à partir de 19 heures

Place Pallanca

Animation Roquette

JUILLET

EXPOSITION DE PEINTURE

du 1^{er} au 31 juillet de 8 à 16 heures
du lundi au vendredi

Elèves de l'Atelier Artistique Provençal

Mairie - Salle des mariages

Vernissage **Vendredi 6 juillet** à 18 h 30

FILM FESTIVAL DE SIAGNE

du 5 au 7 juillet

Chapiteau Piste d'azur - 1975 av. République

Association culturelle Val de Siagne

04 92 19 09 50 - www.acvalsienne.fr

REPAS «LEI MESSUGO»

Vendredi 6 juillet à 12 h 30

Maison des associations

Association «Leï Messugo» .06.13.63.22.67

leimessugo.fr

FÊTE NATIONALE 14 JUILLET

Samedi 14 juillet à 18 h 30

Place José Thomas au Village

FESTIVAL «LE TEMPS DES CONTES»

Vendredi 27 juillet :

18 heures : «Contes de la brousse et de la savane» ;

21 heures : «En Stop»

Chapiteau «Piste d'azur» 1975 av. République

(programme détaillé ci-dessous)

PROGRAMME DE LA

MÉDIATHÈQUE

JUIN :

«En pleine révolte, avec les CHOUANS, 1794-1832».

Table thématique : Hommage à Honoré de Balzac.

EXPOSITION : Les Alpes-Maritimes au XIX^{ème} siècle du 6 au 22 juin prêtée par le conseil général des Alpes-Maritimes.

JUILLET :

Voyage au pays des Contes avec le Festival :

«LE TEMPS DES CONTES»

Cette année la clôture du festival aura lieu le 27 juillet à La Roquette-sur-Siagne sous le chapiteau de l'école du cirque «Piste d'azur» avec :

- à 18 heures «Contes de la brousse et de la savane » avec Jacques Bourgarel et Gabriel Equerre à la guitare et au djembé (tout public à partir de 5 ans – durée 55mn)

- à 21 heures « En stop » , Récits de voyages avec Derek Boixière et Sylvain Terminiello à la basse.

Voici un festival qui, cette année, met à l'honneur les duos conteurs-musiciens. Beaucoup de rythme pour ces voyages au pays des contes